

BRIES DE SAINT REMY SAS BRIES DE ST REMY rappelle BRIE DE MEAUX

- Noms des modèles ou références concernés : **BRIES DE ST REMY**
- Marque : **BRIES ST REMY**
- Lot CMX3716021LN2 Date de durabilité minimale 22/08/2021
- Conditionnements : rayon coupe
- Date début/fin de commercialisation : du 19/07/2021 au 27/07/2021
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 77 436 002 CE
- Zone géographique de vente : Départements : SEINE-MARITIME (76)
- Distributeurs : BOITE FROMAGE TRADITION

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de Listéria Monocytogenès <10ufc/g
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : dimanche 22 août 2021

CONTACT

- Numéro de contact : 0756066062
- Informations complémentaires publiques : produit commercialisé entre le 19/07/21 et 27/07/21

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre